



Mercredi 10 janvier 2024

Énergies renouvelables : le CLER et l'AMRF lancent un nouveau parcours d'accompagnement pour les maires ruraux

À compter de fin janvier 2024, le partenariat entre le CLER-Réseau pour la transition énergétique et l'AMRF franchit une nouvelle étape avec le lancement d'un parcours d'accompagnement des maires ruraux avec le soutien de l'ADEME. Début janvier, près de 150 élu.es ruraux étaient déjà inscrits.

Depuis fin 2022, le CLER-Réseau pour la transition énergétique et l'Association des maires ruraux de France (AMRF) ont signé un partenariat afin de contribuer ensemble à l'accélération de la transition écologique.

Dans la continuité du Grand Atelier des maires ruraux pour la transition écologique, les deux associations partenaires ont mené en septembre dernier une campagne de communication à destination de l'ensemble des élu.es ruraux. L'enjeu : les inciter à développer les énergies renouvelables sur leurs territoires.

À compter de janvier 2024, elles lancent, avec le soutien de l'ADEME, un nouveau parcours pour accompagner les maires dans le développement des énergies renouvelables, et répondre aux enjeux de la loi d'accélération. *“Notre objectif est de constituer une communauté apprenante d'élu.es ruraux qui souhaitent engager leur commune dans le développement des énergies renouvelables mais ont besoin d'y voir plus clair pour avancer”*, précise Auréline Doreau, responsable de projets énergies renouvelables au CLER-Réseau pour la transition énergétique.

Au programme, jusqu'à l'automne 2024 une série de modules thématiques composés :

- d'interventions d'experts, témoignages de retours d'expérience pour monter en compétences
- une sélection de ressources simples (guides, outils, vidéos contacts, ...),
- des temps d'échanges entre pairs pour partager les difficultés et avancer ensemble

- des actions concrètes à réaliser au fur et à mesure du parcours pour apprendre en faisant (visites de site, prises de contact, collecte d'infos...)

Pour Alexis Monteil-Gutel, co-directeur du CLER-Réseau pour la transition énergétique

“Avec l’AMRF, nous conjuguons nos expertises pour accompagner les maires ruraux. Ce sont des acteurs incontournables pour réussir la transition énergétique. La loi d’accélération des énergies renouvelables les place en première ligne. À nous de les accompagner pour relever ce grand défi et construire ensemble des récits positifs ! “

Pour Fanny Lacroix, maire de Châtel-en-Trièves, vice-présidente de l’Association des Maires Ruraux de France

“ En lui confiant la planification énergétique, la loi d’accélération des énergies renouvelables fait le pari de la commune. C’est une formidable opportunité pour revitaliser nos villages! Avec le CLER-Réseau pour la transition énergétique, donnons aux maires la capacité d’agir !”

Pour aller plus loin

- **la campagne de communication du CLER-Réseau pour la transition énergétique et l’AMRF pour mobiliser les élu.es**
- **la tribune cosignée par le CLER-Réseau pour la transition énergétique et l’AMRF publiée mercredi 26 septembre 2023 dans la Gazette des communes pour appeler les maires à se saisir de la loi d’accélération des énergies renouvelables.**

Contact presse :

Stéphanie Cayrol, responsable de la communication du CLER-Réseau pour la transition énergétique, stephanie.cayrol@cler.org et 06 63 75 33 89

Cédric Szabo, directeur de l’Association des Maires Ruraux de France, cedric.szabo@amrf.fr et 06 85 76 94 90